

L'EVEIL AU COMMUNAUTAIRE
ET SA RÉGÉNÉRATION
DANS UN ESPRIT INTERCULTUREL

par
l'Institut Interculturel de Montréal

Mémoire présenté le 23 février 1994 par écrit à la Commission de la Culture et du Développement Communautaire, Ville de Montréal, lors de sa consultation publique sur l'énoncé d'orientation: «Le développement communautaire au coeur du développement social de Montréal»

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3	
REMARQUES PRÉLIMINAIRES		
Deux fils conducteurs de cet exposé.....	5	
VOLET 1: UNE ALTERNATIVE AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET A L'INTERSECTORIALITE.....		7
A. Le communautaire de la culture publique.....	7	
B. Le communautaire de la culture communautaire.....	9	
C. La culture publique et ses tendances au réductionisme et au colonialisme culturel interne.....	11	
D. Qu'entendons-nous par alternative?.....	12	
E. Pourquoi une alternative?.....	13	
F. L'éveil au communautaire et la régénération du communautaire.....	14	
VOLET 2: DANS UN ESPRIT INTERCULTUREL.....		15
A. Pour un partenariat/alliance interculturelle horizontale entre la culture publique et la culture communautaire.....	15	
B. Pour un partenariat/alliance interculturelle horizontale entre la culture occidentale (communautaire et publique) et les cultures non-occidentales.	16	
VOLET 3: QUELQUES SUGGESTIONS CONCRETES.....		18
CONCLUSION.....		20

INTRODUCTION

Merci de votre préoccupation qui se veut sociale et communautaire dans le cadre panéconomique d'un monde qui a trop tendance de tout réduire à l'économie, c'est-à-dire à la culture du développement.

Nous sommes cependant fort préoccupés par votre énoncé d'orientation. Il nous semble qu'il n'a pas conscience du cadre et des présupposés profondément monoculturels avec lesquels il aborde le communautaire et cela à plusieurs niveaux de profondeur. Or cela peut avoir des conséquences très graves sur le communautaire qui nous préoccupe tous.

Nous ne venons donc pas proposer de simples correctifs à votre énoncé, mais vous inviter à une inversion et à un changement profond d'orientation, dans un esprit de concertation et d'alliance, comme vous le dites d'ailleurs si bien. Il ne s'agit pas simplement d'élargir notre capacité d'intelligibilité rationnelle, en présentant de nouvelles catégories objectives, ou même d'amplifier le champ de notre conscience réflexive par rapport au communautaire, mais de voir s'il y a une autre possibilité d'accéder à la réalité communautaire que celle à laquelle nous avons été habitués par la culture publique, surmontant par le fait même la loi d'inertie de la pensée.

Montréal a toujours été — même avant la venue des Européens — un carrefour international des cultures. Cela semble être sa caractéristique et sa vocation primordiale, accentuée par la diversité croissante de ses communautés culturelles. Mais cette vocation semble désormais menacée — depuis quelques décennies (sinon quelques siècles) — par la culture publique standardisante de la modernité et du développement.

Il nous semble donc, que le défi aujourd'hui plus que jamais, n'est pas tant le développement (même communautaire) comme le voudrait une certaine culture du dénominateur commun et du pouvoir, mais le pluralisme communautaire et culturel. Mais attention! Il ne faudrait pas confondre le pluralisme avec la pluralité! Si la pluralité est d'abord un problème à résoudre, le pluralisme est d'abord une chance, une richesse énorme à laquelle nous devons nous éveiller, dont nous devons nous réjouir, et que nous devons vivre et célébrer quotidiennement. Le défi qui nous est lancé dans ces pages par la réalité communautaire est celui-ci: la Ville de Montréal aura-t-elle le courage politique d'être plus qu'une simple collectivité abstraite ou une municipalité, plus qu'une ville, mais d'abord une communauté pluraliste de personnes, de communautés et de cultures.

Après quelques considérations préliminaires sur les deux fils conducteurs de notre exposé, nous procéderons en trois volets.

Dans le premier, nous prendrons conscience du cadre et du point de référence monoculturel de la culture publique dans lequel votre énoncé se situe, de son caractère inadéquat interne pour aborder la question du communautaire. Et nous proposerons une alternative: le cadre ou mieux, l'horizon de la culture communautaire en ayant soin d'en marquer le caractère distinctif, à savoir non-dualiste et pluraliste. Non-dualiste, car il ne s'agit pas d'une alternative qui doit être nécessairement opposée à votre énoncé et à la culture publique, comme nous l'expliquerons. Pluraliste, car nous ne prétendons pas avoir le monopole de sa conception et de sa formation, comme nous l'expliquerons aussi.

Dans le second volet, nous nous pencherons justement sur le caractère d'interculturalité de cette alternative. Nous proposerons d'aller bien au-delà de l'interculturalisme dont il est généralement question à l'intérieur de la culture publique — et donc à l'intérieur de votre énoncé — et qui se réduit finalement à l'intersectorialité. Nous proposerons un «partenariat», ou mieux, une alliance interculturelle à un double niveau de profondeur. D'abord, à l'intérieur de la seule culture occidentale et de son pluralisme interne — *entre la culture publique et la culture communautaire* ; ensuite — à l'intérieur du pluralisme culturel plus large et profond de la réalité montréalaise — *entre la culture occidentale dans son ensemble (publique et communautaire) et les cultures non-occidentales* (d'abord autochtones), ou si l'on veut, entre leurs notions/expériences respectives du communautaire.

Dans le troisième volet, nous énumérerons quelques actions concrètes possibles pour une régénération du communautaire dans un esprit interculturel. Et tout cela, le plus brièvement possible, dans l'espoir d'y revenir plus longuement ailleurs.

REMARQUES PRELIMINAIRES

Les deux fils conducteurs de cet exposé

Plusieurs aujourd'hui cherchent «un cadre pour penser» les cités pluralistes contemporaines. Nous aimerions plutôt proposer «un horizon pour vivre» la cité communautaire et interculturelle contemporaine.

Étant donné le caractère inusité de notre approche ici, il nous semble important d'en souligner les deux fils conducteurs et d'inviter les lecteurs à les avoir constamment à l'esprit lors de la lecture de ce texte.

Nous croyons, d'abord, qu'il y a une très grave confusion aujourd'hui entre les notions d'individu et de personne, et par conséquent entre celles de collectivité et de communauté, et finalement entre la culture publique et la culture communautaire. Nous tiendrons à leur distinction fondamentale sans les séparer. Nous croyons, de plus, que nous sommes devenus prisonniers d'une approche certes valable, mais profondément inadéquate, de la réalité, à savoir l'approche abstraite dite objective, rationnelle, technique et intellectuelle. Nous aimerions faire appel plutôt à une approche plus concrète et holiste, à l'approche de la sagesse qui est l'art de vivre. D'où les deux fils conducteurs de tout cet exposé.

1. La distinction entre individu et personne

A. Tout notre exposé repose sur une distinction fondamentale entre:

INDIVIDU	et	PERSONNE
(privé et/ou collectif)		(toujours interpersonnelle/ communautaire)

B. De même et de façon correspondante, les distinctions majeures que nous ferons entre:

(Basées sur l'individu)		(Basées sur la personne)
❶		❶
<ul style="list-style-type: none"> • CULTURE PUBLIQUE • DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE • LE PARTICULIER • LE GÉNÉRAL 	et	<ul style="list-style-type: none"> • CULTURE COMMUNAUTAIRE • EVEIL AU, ET RÉGÉNÉRATION DU, COMMUNAUTAIRE • LE CONCRET • LE HOLISTE (L'UNIVERSEL)

Nous espérons que ces distinctions émergeront clairement de la lecture de cet exposé.

2. Une approche dialogale et non-dualiste:

Nous croyons qu'on ne rejoint la personne et donc le communautaire (basé sur la personne) et les cultures, qu'en dépassant l'approche conventionnelle dite conceptuelle, objective, rationnelle, scientifique, dialectique. Cela requiert:

A. Une approche dia-logale: il s'agit d'accepter le fait que la réalité personnelle communautaire (basée sur la personne) et culturelle, ne se laisse pas réduire à une définition administrative, sociologique, à un système, ou à la pensée qu'on pourrait avoir de cette réalité, car elle est d'abord de l'ordre de la vie et pas seulement de l'ordre des catégories, des modèles, de la pensée.

Nous allons donc vous inviter à essayer de surmonter avec nous une double inertie de la pensée: celle de la pensée rationnelle/logique de la modernité et celle de l'intelligence, soit occidentale, soit non-occidentale, mais sans abandonner ni la rationalité, ni l'intelligence humaine. C'est ce que nous appelons l'approche dia-logale (qui traverse la pensée: le *logos*) et qui ne se situe pas dans un rapport dialectique à l'égard de l'approche dialectique.

- B. Une approche non-dualiste: Le contraste mis de l'avant entre individu et personne, culture publique et culture communautaire, se veut donc non-dualiste, c'est-à-dire ni *moniste* (qui essaierait de réduire l'un à l'autre ou les deux à une troisième unité formelle), ni *dualiste* (qui serait une schizophrénie, un oscillement constant entre les deux).

Nous croyons, en d'autres mots, que la réalité naturelle, personnelle, communautaire et culturelle appelle la diversité. La diversité non seulement individuelle et collective mais personnelle, communautaire et culturelle, nous semble une condition nécessaire de l'harmonie entre les personnes, les communautés, les peuples et les cultures qui constituent la réalité communautaire montréalaise.

Nous croyons que même si le gestionnaire et le colonialisme (culturel) interne montent de plus en plus dans la cité contemporaine, il existe au coeur de cette dernière, une réalité/sagesse communautaire et interculturelle que nous avons peut-être moins à construire qu'à découvrir et qu'à nourrir. Tous ensemble, nous pouvons lui préparer une demeure¹ en ayant soin d'enlever les obstacles à sa réalisation, obstacles qui nous viennent de tous nos absolus et de toutes nos souverainetés respectives.

(Avertissement au lecteur: des amis qui ont lu ce texte suggèrent de lire le Volet 2 avant le Volet 1, ce dernier risquant d'être plus difficilement compris. Mais il nous semble que le Volet 2 ne sera bien compris que si le Volet 1 l'est, et qu'il vaut peut-être la peine de faire l'effort de lire ce dernier avant le Volet 2. À vous, lecteur, de choisir l'un ou l'autre ou les deux procédés!)

¹ Voir le livre récent de R. Panikkar "A dwelling place for wisdom" (Westminster & John Knox Press) 177 pp. Ce livre philosophique expose très bien les présupposés de notre approche et de ses fils conducteurs.

**UNE ALTERNATIVE AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ET À L'INTERSECTORIALITÉ
(De quoi s'agit-il? Et pourquoi?)**

Il existe, à l'intérieur de la culture occidentale au moins deux façons fondamentales de faire l'expérience du communautaire, de le nommer et de l'interpréter. Une, basée sur la notion conceptuelle de l'être humain comme individu (privé et/ou collectif), objet et atome, l'autre reposant sur la notion symbolique de l'être humain comme personne et totalité.

Partant de là, on peut distinguer aussi deux cadres de référence à partir desquels on peut aborder et on aborde le communautaire: le cadre de la culture publique¹, basée sur la notion conceptuelle de l'être humain comme étant un individu (privé et/ou collectif), une réalité objective, et le cadre ou mieux l'horizon de la culture communautaire (basée sur la notion symbolique de l'être humain comme personne et totalité).

Nous commencerons par décrire un peu ce que nous entendons par ces deux cadres, leurs relations au communautaire, et leurs relations entre eux. Nous dirons ensuite ce que nous entendons par alternative et pourquoi nous la proposons.

A. Le communautaire de la culture publique

Cette approche du communautaire (qui semble celle de votre énoncé et qui est fort courante), c'est celle qui — sans nécessairement s'opposer à la seconde — part prioritairement du cadre monoculturel ou unitariste de la culture publique, cette dernière étant considérée comme le point de référence premier et dernier. Aussi, parle-t-elle de développement communautaire. (Attention! la culture publique, telle qu'entendue ici n'est pas seulement celle du gouvernement, des pouvoirs et des services publics, mais de la société civile et urbaine dans son ensemble, c'est-à-dire de tous les individus qui y croient. Et il faut dire que les citoyens y sont programmés depuis leur tendre enfance, de sorte qu'elle est très répandue. Elle est cependant identifiée — de façon générale — prioritairement avec le gouvernement, les pouvoirs publics, et les institutions publiques qu'on nomme le secteur public, distinct du secteur privé et du secteur communautaire. De plus, toute la culture politique, économique, juridique, éducative, médicale, sociale est basée prioritairement — et parfois exclusivement — sur elle. C'est la culture de l'État-Nation. Disons qu'il s'agit d'une philosophie avec des présupposés anthropologiques, cosmologiques, ontologiques et épistémologiques dont elle n'a pas toujours pleinement conscience, comme toute philosophie d'ailleurs.)

¹ Nous affirmons que la culture publique, depuis la Renaissance, c'est la culture de la modernité. Plus récemment on parle au Québec d'une culture publique commune, distincte de la culture publique canadienne et états-unienne. Voir le discours de la Ministre Monique Gagnon-Tremblay «La culture publique commune: facteur d'intégration et non d'exclusion» (MCCIQ - Texte intégral de l'article paru dans *La Presse*, le 13 octobre 1993) et «Vers une culture publique commune au Québec» (Centre Justice et Foi, Montréal, Rapport Synthèse, session du 16 au 19 août 1993, 16pp.), ainsi que l'Avis du Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec «Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles» 1er octobre 1993 (p. 71 ss. et notes 31-32 pour bibliographie). Il nous semble que ces trois documents se situent à l'intérieur de la culture publique dont nous parlons ici.

Conceptuellement, la culture publique perçoit la réalité communautaire du point de vue de l'être humain d'abord, qu'elle voit comme un individu collectif, souverain, qui est le centre de la réalité. De plus, chaque être humain y est défini principalement comme un individu, autonome et souverain, qui se définit lui-même par sa pensée rationnelle/objective et sa volonté. Elle voit la société dans son ensemble comme une collectivité, c'est-à-dire une association contractuelle d'individus autonomes en vue d'un bien commun: l'intérêt général. Ce dernier consiste, au moins théoriquement, dans ce que ces individus auront projeté, planifié, voulu et organisé ensemble, librement, c'est-à-dire, par choix. La société y est toujours perçue comme devant être basée d'abord sur un projet humain, cohérent, bien défini, rationalisé et planifié de société. C'est la culture du «droit public». Son point de référence premier est l'officiel, le légal, l'institutionnel.

La culture publique c'est, en fait, la culture du développement, de la modernité, de la «res publica», de l'État-Nation souverain¹.

Pour elle, tout doit être bien défini. Si ce n'est pas défini et clair, et «prouvé scientifiquement» ça n'existe pas ou ce n'est pas valable. Aussi, se présente-t-elle comme une culture «objective», avec des objectifs clairs, en un mot, comme une culture scientifiquement et professionnellement définie. Elle «définit» donc la personne, le communautaire, les cultures, pour ne pas dire la bonne vie elle-même. La personne y est perçue et définie principalement comme citoyen, contribuable, consommateur, statistique (partie de la majorité ou d'une minorité). De même, la communauté y est définie comme une association particulière d'individus ou de citoyens, ou comme une collectivité de l'ensemble des citoyens. La bonne vie est perçue comme étant le développement non-exclusivement mais surtout économique, c'est-à-dire, monétaire. Le bien commun de même, soit comme le PNB ou l'IDH.

Elle aborde toute la réalité — et donc le communautaire, la personne et les cultures — d'une façon d'abord fonctionnelle, formelle, administrative, objective, sociologique, gestionnaire, institutionnelle, compartimentée, sectorialisée. Elle parle de concertation, mais intersectorielle. Elle cherche à réduire la multiplicité à un dénominateur commun, à une unité formelle, *malgré* les différences. Elle cherche un modèle, un système. Ce système comprend un mode de gestion des différentes catégories ethnoculturelles, mode de gestion qui peut varier selon le territoire national, provincial, municipal, régional, local.

La culture publique trouve les différences culturelles, personnelles et communautaires encombrantes.² Elle préfère chercher les similitudes plutôt que les différences v.g. les similitudes entre valeurs culturelles. Les différences troublent l'unité formelle qu'elle cherche. Elle dira: «nous sommes tous des êtres humains!» «Une seule loi pour tous!» «Affirmer les différences c'est créer des ghettos!» etc. L'accent sur les différences culturelles est alors perçu comme un esprit mesquin de clocher, mettant le particulier avant l'universel, (à savoir la raison critique universelle). Aussi a-t-elle tendance à réduire l'identité personnelle, culturelle et communautaire à une identité de construction et d'option humaine, individuelle ou collective.³

¹ Nous entendons par État-Nation dans ces lignes-ci, non seulement le gouvernement, mais aussi la société civile, la société de citoyens, territorialisée, moderne.

² En France, on a même beaucoup parlé récemment de la «peste du communautaire». Cela réfère dans ce cas surtout aux communautés culturelles immigrantes.

³ Il est évident qu'à l'intérieur de la culture publique, tout cela est fort logique. Aussi, l'interculturalisme est-il réduit alors à l'intégration des immigrants à un dénominateur commun, à une unité formelle bien définie et cohérente de valeurs, choisies théoriquement par la majorité. Tout autre interculturalisme ne peut être, dans ce cas, que dualiste, schizophrénique, ghéttorisant et chaotique, en un mot, du relativisme culturel agnostique et non critique.

B. Le communautaire de la culture communautaire

Cette approche du communautaire — qui ne s'oppose pas toujours et nécessairement à la culture publique — fait l'expérience du communautaire non plus seulement ou prioritairement à partir du cadre de la culture publique (et donc du développement), de ses concepts et définitions, *mais en priorité à partir de l'horizon ouvert et pluraliste de la réalité ou de la culture communautaire*.

La culture communautaire se confond avec la réalité communautaire toute entière. Elle refuse de réduire le communautaire à l'être humain et à ses relations entre humains. Il s'agit des relations entre l'humain, le cosmique et le divin, en un mot des relations entre toutes les composantes de la réalité. Le communautaire réfère ici à la réalité concrète, totale, globale, de la Vie toute entière et pas seulement à l'être humain. Ce dernier n'est plus le centre de la réalité communautaire.

À la différence de la culture publique, elle n'aborde pas l'être humain d'abord comme un individu, autonome, rationnel, qui se définit par sa pensée et volonté, mais comme une personne, c'est-à-dire, une réalité vitale, relationnelle, organique, intégrale, globale (non un simple égo-psychologique). La personne de la culture communautaire dit carrément, surtout par son être et sa vie (plus que par ses définitions): «je ne suis pas d'abord un individu, un atome, un citoyen, un contribuable, un consommateur, un employé, un riche ou un pauvre, un problème, un paquet de besoins, mais une personne, c'est-à-dire, un noeud de relations, une cristallisation et un microcosme de la réalité tout entière, quelqu'un d'ineffable, d'incomparable. Je suis une plénitude et un mystère très riche à découvrir. Je suis beaucoup plus que ma pensée, ma volonté, mes choix: je suis un être plus ontonome¹ qu'autonome. Je suis un être cosmique, humain, divin». La personne c'est ce qu'il y a de plus intime, universel et concret en nous.

La culture communautaire voit le communautaire humain moins comme une collectivité d'individus autonomes en vue d'un bien commun défini par eux, que comme une communion de personnes, ontonomes, constituant, avec les autres humains et le cosmos, une communauté personnelle et interpersonnelle. La culture communautaire humaine repose d'abord non sur l'individu mais sur la personne (et donc sur la relation interpersonnelle, car il n'y a pas de personne qui ne soit communauté interpersonnelle; il n'y a pas de je sans un tu et sans un nous).

La communauté de la culture communautaire dit — surtout par son être et sa vie — : «je ne suis pas d'abord une construction sociologique, un secteur, une collectivité, une unité administrative, locale, intermédiaire, régionale, une minorité, une majorité, une association ou même un société civile: un État-Nation, mais une famille et communauté ethnoculturelle concrète, unique, incomparable». Cette communauté n'a jamais émergé — pas plus que les personnes qui la composent — uniquement ou prioritairement de la pensée et de la volonté humaine même collectives, mais de la Vie dans toutes ses dimensions cosmiques, humaines, divines, historiques et mythiques. «Je ne suis pas le simple résultat d'un contrat social et d'un plan quinquennal, mais d'une alliance cosmique. Je ne suis pas souveraine, maîtresse de ma destinée en dernière analyse. Je suis une communauté — et une personne — dont la liberté échappe au contrôle de toute pensée, de tout programme, le mieux établi. Je suis une communauté pluraliste au plan personnel et culturel — non pleinement systématisable, gérable ou administrable en dernière analyse».

¹ Ontonomie, ontonomique: l'ordre interne de l'être, par où l'individu concret est à la fois indépendant de et intégré à la totalité de l'être. Ce n'est ni l'indépendance sevrée de chaque individu (autonomie), ni une hiérarchie d'individus (hétéronomie), mais plutôt l'interrelationalité de l'être perçue comme point de départ de la pensée (du grec *on* : être, *nomos* : loi, ordre).

Le communautaire, comme la personne, dont il est question ici, est une réalité qui échappe à la définition rationnelle. On pourrait dire, certes, qu'elle est plus de l'ordre de l'intuition, mais elle échappe même à l'intuition en dernière analyse. Disons qu'elle est plus de l'ordre du mythos et de l'esprit (*anima*) que de l'ordre de la raison, de la pensée, du logos. Elle est une notion plus symbolique (nous ne disons pas ici métaphorique) que conceptuelle.

C'est un communautaire qui refuse de se laisser réduire à des définitions, des projets, des planifications, et à la systématisation scientifique. Il refuse de se laisser mesurer ou réduire à une notion générale, univoque, unitariste, car il est polysémique, pluraliste, libre par rapport à la raison et à la pensée, et plein de surprises. Cela ne veut pas dire qu'il est du simple domaine du subjectif, des émotions, de l'opinion arbitraire, de l'égo psychologique et de l'intersubjectif. Ce communautaire, loin d'être encombré par les différences personnelles, communautaires et culturelles, les appelle. Ici la différence personnelle et culturelle est une condition requise pour l'harmonie communautaire. Il ne cherche pas à réduire les différences à une unité formelle. Il vit l'harmonie non pas *malgré*, mais *dans* et *à cause*, des différences. Et il s'oppose à toute systématisation et standardisation qui la remettrait en cause ou y ferait obstacle, même si cette dernière vient des pouvoirs publics. Il ne s'agit pas d'ouverture naïve, car elle sait la différence entre le personnelisme et l'individualisme.

De ce communautaire et de la personne sur laquelle il repose, on ne peut parler en profondeur que par allusion. Il ne se laisse pas appréhender, comprendre, définir, saisir en dernière analyse. Ce n'est pas le communautaire abstrait, conceptuel, objectif, sociologique, sectoriel, collectif et institutionnalisé de la culture publique, mais un communautaire symbolique (non métaphorique) de la vie et du rythme cosmique. C'est le domaine de l'art et de l'artisanal plus que de la technique et du scientifique, de l'organique plus que du fonctionnel, du concret plus que du particulier, de l'universel plus que du général et de la globalité abstraite. C'est le domaine du culturel profond plus que du transculturel. La diversité lui semble une condition *sine qua non* pour l'harmonie communautaire.

Dire que le communautaire appelle les différences personnelles, communautaires et culturelles, ne veut pas dire qu'il les absolutise nécessairement, ou qu'il a abandonné la raison critique. Il refuse tout simplement l'absolutisme de cette dernière. Il refuse donc de réduire l'identité personnelle communautaire culturelle à l'identité de construction et d'option humaine, soit individuelle, soit collective, en d'autres mots à une simple catégorie mentale. Disons qu'il fait une distinction fondamentale entre relativité radicale et relativisme culturel; et il refuse de réduire la première au second.¹ Disons qu'il refuse de se laisser enfermer dans ce qui peut être le ghetto de la culture publique.²

(Attention! Lorsque nous parlons ici de la culture communautaire, nous ne parlons pas d'une culture que l'on trouve seulement dans le «secteur communautaire», mais on la retrouve aussi —

¹ La relation entre humains d'une part, et entre les humains et le cosmos d'autre part, ou encore entre culture et nature, n'est pas une simple qualité secondaire (ce que la scolastique appelle un accident), mais une qualité de connexion radicale et constitutive, une relation d'être (et donc ontomique). Pas de je sans tu, pas d'être humain qui ne soit cosmique, pas de culture sans nature et vice-versa.

² De plus, ce que la culture publique appelle ghettoisant — l'acceptation des communautés culturelles et de leurs différences de valeurs — est souvent ce qui, précisément, libère du ghetto de la culture publique et de l'absolutisme de la raison critique. Ce qui amène certains communautaristes à affirmer audacieusement leur droit au ghetto, c'est-à-dire à ce que la culture publique appelle ghetto mais qui ne l'est pas nécessairement, à savoir la vie personnelle, communautaire, culturelle qui est distincte de la culture publique. (Voir à ce sujet: Gustavo Esteva, «Une nouvelle source d'espoir, les marginaux» dans *Interculture* , printemps 1993, cahier 119).

souvent cachée — dans tous les milieux de vie: public, privé, associations, communautés de la culture occidentale (ou de quelque culture que ce soit). En effet, il n'existe pas, de fait, d'individus, de fonctionnaires, de professionnels, de collectivités ou de cultures abstraites: il n'y a que des personnes, des communautés et des cultures concrètes. Quand on rencontre un individu on est toujours devant une personne, même si elle ne se présente pas comme telle ou pense ne pas agir comme personne. Toute personne, certes est aussi un individu, comme toute communauté est aussi une collectivité, mais la personne ne se réduit pas à l'individu, ni la communauté à une collectivité.

C. La culture publique et ses tendances au réductionnisme et au colonialisme culturel interne

Elle a une tendance — souvent inconsciemment — réductrice, et cela dans tous les domaines de la vie. Voici quelques exemples.

D'abord celle de confondre la personne avec l'individu et de réduire la personne au citoyen, au contribuable, etc.: l'identité personnelle à l'identification fonctionnelle; la communauté à l'association ou à la collectivité. Le communautaire est réduit à un secteur, à côté des secteurs public et privé ; le peuple et le populaire à un amas quantifiable d'individus, appelé la masse ou les masses. Elle réduit la personne à l'égo (psychologique), le personnel au subjectif, à l'opinion individuelle, à l'arbitraire, à l'émotivité irrationnelle et non contrôlée.¹ Enfin, elle réduit la nation communautaire à la nation publique, territoriale, à savoir l'État-Nation² .

Elle a aussi une notion souvent résiduelle et nominale de la culture, c'est-à-dire comme quelque chose qui est à côté de l'économique et du politique, etc. Aussi n'a-t-elle pas conscience généralement d'être elle-même une culture parmi d'autres; au contraire, elle considère ses propres valeurs et critères comme transculturels et universels — ce qui est loin d'être le cas — applicables à chaque cas particulier selon des modalités différentes. En fait, les cultures comme la dimension personnelle lui semblent encombrantes par rapport à la standardisation de ses définitions; les cultures doivent éventuellement s'intégrer au système de valeurs de la culture publique commune, c'est-à-dire disparaître dans le système où il ne doit y avoir aucune discrimination religieuse, raciale, culturelle. Elle parle d'égalité des chances d'être semblables (et non d'être différents).

Plus profondément, elle a tendance à réduire la réalité à l'être humain; l'être humain à un être de besoins, un vide à remplir, ou encore à sa pensée/volonté, à ses choix de vie; sa pensée à la raison; la sagesse à la science, la vie à la biologie; le mystère à n'être plus qu'un problème à résoudre; le mythe à la fable, la légende, l'irréel; la réalité à l'histoire; l'organique à l'organisme, etc.

La situation dans laquelle se trouve présentement la culture publique par rapport à la culture communautaire, en est une de *colonialisme culturel* interne; elle est hégémonique et intégrationniste au nom d'une prétendue souveraineté de l'être humain, de l'individu et de la collectivité. De plus elle

¹ Autres exmples: réduction de la justice à l'égalité; le travail à l'emploi; l'art à la technique; l'expert au professionnel accrédité par les pouvoirs publics; la terre et le terroir à la territorialité; le bien commun à la volonté générale et à l'économie; l'éducation à la scolarisation; la santé personnelle et communautaire à la santé publique; réduction du communautaire au communautaire humain comme si la réalité toute entière du cosmos n'était pas une grande solidarité communautaire entre l'humain, le cosmique et le divin. On réduit le communautaire à un sentiment humain alors qu'il est le pilier de tout l'univers, ce qui tient tout ensemble.

² C'est ici qu'il faudrait expliquer, par exemple, comment la nation et le pays francophone sont réduits à un territoire appelé le Québec, et les communautés ethnoculturelles à des associations ethniques à l'intérieur de la nation publique. Nous ne pouvons le faire ici.

se substitue à la réalité de la culture communautaire dont nous parlerons plus loin; elle est devenue l'obstacle numéro un à la culture communautaire — et cela dans tous les domaines de la vie et de diverses façons.

Tous — même les croyants à la culture publique — se plaignent du caractère standardisant, déshumanisant, aliénant, dépersonnalisant de cette dernière. Ils cherchent à rendre le système plus personnel, plus humain, plus juste, plus communautaire et au service d'une meilleure qualité de vie. Mais le communautaire est mis au service de la culture publique, comme étant un secteur intermédiaire entre le local et le global, entre le privé et le public; partenariats nouveaux, oui, du privé et du public avec le communautaire, mais toujours à l'intérieur du cadre de la culture publique. Nouvelle forme de récupération qui impose des contraintes parfois trop grandes sur le secteur communautaire et la culture communautaire elle-même. Il y a cependant des complicités qui peuvent être intéressantes pour la culture communautaire, du moins indirectement, et qui suscitent des espoirs d'alliance véritable horizontale. Mais confondant personne et individu, communauté et collectivité, liberté et libre choix, la qualité de vie et le développement, on crée de l'individualisme privé et collectif amenant par là un système encore plus bureaucratique, régulateur et finalement encore plus standardisateur, déshumanisant, dépersonnalisant. Le droit coutumier et communautaire est remplacé par le droit public, abstrait, complexe et souverain, la légalité remplace la justice. On contrôle de plus en plus par décrets, par coercition policière et législative et par l'embrigadement. On en vient à penser qu'on n'a de droits que ceux qui sont définis par l'État et sa culture publique.

Devant une telle dépersonnalisation, la personne et les communautés, soit décrochent, soit jouent le jeu de la mégamachine. Dans les deux cas, s'il y a confusion entre personne et individu, l'issue est un individualisme et un conformisme encore plus grands et donc aliénants¹. C'est comme si le système créait de lui-même l'atomisation cancéreuse et l'assimilation conformiste.²

La culture publique remplace le cycle vital de l'homme et de la nature, par le cercle vicieux de l'être humain-menacé-par-la-nature et de la nature-menacée-par-l'être-humain. Elle remplace le cercle vital de la personne — communauté autonome, par le cercle vicieux de l'autonomie — hétéronomie, de la tension conflictuelle entre le privé et le public.

C'est une culture abstraite; elle part de ce qui devrait être au lieu de ce qui est. C'est l'oubli de l'être.

D. Qu'entendons-nous par alternative?

1. Il s'agit d'alternative au développement communautaire et à la culture publique qui le sous-tend.
2. Nous ne parlons pas ici de développement communautaire alternatif ou de culture publique alternative. Nous n'essayons donc pas de définir une autre culture publique ou de remplacer la culture publique actuelle par une autre culture publique, même plus humaine, plus chaleureuse, plus personnelle et plus communautaire.
3. Nous ne nous opposons pas nécessairement au développement communautaire ou à ce qu'il y ait une culture publique. Nous ne nous opposons pas non plus nécessairement à tout ce qui

¹ Chez les jeunes cela se manifeste par des phénomènes de singularisation privée et collective (les gangs), de désabusement et de violence, qui peuvent aller jusqu'au suicide physique.

² Ce conformisme devenu souvent une nécessité pour survivre, devient encore plus obligatoire à cause d'une nouvelle diarrhée législative complexe et sans fin, accompagnée de mesures de plus en plus répressives et bureaucratiques.

vient sous le nom de développement communautaire et de culture publique. Nous ne nous opposons pas aux efforts valables d'amélioration de la définition et de l'opérationnalisation du développement communautaire et d'une culture publique, ni aux efforts de personnalisation, d'humanisation de la culture publique pour la rendre plus chaleureuse, humaine, écologique et communautaire.

4. Nous ne présentons pas la culture communautaire comme devant nécessairement et toujours être un substitut, un remplacement, de la culture publique, comme si tout ce qui se présente sous le terme de culture publique doit nécessairement être mauvais.
5. Nous ne nous érigeons pas ici simplement contre les abus du pouvoir de la culture publique à l'égard des personnes, du secteur communautaire, des immigrants et de leurs cultures, ou même de la réalité communautaire.
6. Nous parlons d'alternative au développement communautaire et à la culture publique qui le soutient, non en tant que tels, mais en tant que ces derniers se présentent comme devant être les cadres ou points de référence premiers et derniers de la réalité communautaire.

En d'autres mots la situation de colonialisme culturel interne de la culture publique par rapport à la culture communautaire n'est pas une simple question d'abus de pouvoir qu'il faut corriger en rendant la culture publique plus chaleureuse, plus humaine, plus personnelle et communautaire, ou en faisant plus de place au secteur communautaire à l'intérieur de la culture publique. Nous croyons que le colonialisme culturel interne est inhérent au concept de développement communautaire (et de culture publique), aussi longtemps que ce dernier se présente comme devant être nécessairement le cadre premier et dernier de la réalité communautaire et donc des personnes, des communautés et des cultures. Ce que nous venons de dire plus haut s'applique de même à la question de l'intersectorialité.

E. Pourquoi une alternative?

La raison profonde pour proposer une alternative à ce concept de culture publique, c'est à cause du vice qui lui est inhérent, à savoir la prétention que la réalité personnelle et communautaire n'existe et n'est valable que dans la mesure où elle est humainement définie (rationnellement, objectivement, scientifiquement), organisée, planifiée et légiférée. C'est là la première prétention ou le premier supposé auquel nous nous attaquons ici. Nous croyons que la culture publique réduit par là la réalité occidentale communautaire à la culture publique de la modernité, au point même d'essayer de s'y substituer. Elle devient alors l'obstacle premier à l'épanouissement du communautaire, à l'éveil de tous au communautaire, et donc à la régénération du communautaire que cette modernité affaiblit, trouble et détruit.

La seconde prétention à laquelle nous nous opposons ici, c'est la prétention occidentale plus profonde, à savoir que la réalité personnelle et communautaire n'existe et n'est valable que dans la mesure où elle est humainement pensée¹ et comprise, c'est-à-dire abordée selon les critères de la civilisation occidentale. C'est la prétention d'une certaine culture occidentale très répandue d'affirmer que ses valeurs — son anthropologie, sa cosmologie, son épistémologie et son ontologie — ne sont pas occidentales, mais transculturelles et universelles dans un sens absolu. Nous croyons qu'une telle prétention réduit non seulement le communautaire au communautaire occidental, mais le communautaire occidental lui-même à la pensée occidentale. Une telle culture

¹ La pensée renvoie ici à l'intelligence, pas seulement à la raison.

occidentale (publique et communautaire) devient alors l'obstacle premier à l'épanouissement du communautaire (non seulement des autres communautés culturelles, mais de la communauté occidentale elle-même).

F. L'éveil au communautaire et la régénération du communautaire

L'éveil communautaire ne veut pas dire prendre conscience réflexive du communautaire de la culture communautaire, l'appréhender, le saisir, le définir. Cela ne veut même pas dire s'en rapprocher, mais le laisser être et le laisser parler. Il s'agit plutôt de se laisser approcher par lui. Il n'est pas objet de pensée. Nous ne sommes pas les patrons de ce communautaire. L'important ici est de l'écouter parler, d'y participer dans une sorte de réceptivité féminine. Il s'agit de révérence sacrée à l'égard de la personne et du communautaire; il s'agit d'un «être en harmonie avec». Il s'agit de se laisser prendre par elle et par lui au lieu de l'approcher simplement comme un cas à étudier. Vous voyez pourquoi nous parlions au début de surmonter la loi d'inertie de la pensée.

Par régénération communautaire, nous n'entendons donc pas la régénération communautaire de la culture publique, à savoir le développement communautaire¹ mais enlever les obstacles que pose la culture publique à ce que le communautaire (basé d'abord sur la personne) existe, s'exprime et soit l'espace prioritaire de nos relations. Il s'agit d'agir soi-même d'abord comme personne et non comme individu. Il s'agit d'une véritable inversion, de la culture publique à la culture communautaire, sans nécessairement nier la culture publique.

¹ Le développement communautaire — à cause du mot développement qui est le mot-clef de la culture publique, mot qui réfère généralement à la croissance économique et à la croissance de l'idéologie de la modernité — est une notion fort ambiguë et dangereuse, comme par ailleurs le développement écologique, humain, intégral. Cette notion réfère généralement au développement, c'est-à-dire d'abord à la collectivisation, la professionnalisation, la technisation et la monétarisation du communautaire. (C'est d'ailleurs ce qui intéresse votre énoncé, voir 3.3. les formes de soutien communautaire, p.12). Il signifie alors développement du 'secteur' communautaire; le communautaire y est perçu d'abord comme une ressource, un potentiel *pour le développement* ou comme un secteur à 'développer'.

DANS UN ESPRIT INTERCULTUREL

Nous allons nous limiter ici à faire brièvement deux propositions de partenariat et d'alliance interculturelle.

(À L'INTERIEUR DE LA CULTURE OCCIDENTALE:

A. Pour un partenariat/alliance interculturelle horizontale (c'est-à-dire non hégémonique) entre la culture publique et la culture communautaire

S'il faut rejeter le cadre vertical et pyramidal de la culture publique, et donc sa relation hégémonique à l'égard de la réalité/culture communautaire, il ne s'agit pas, évidemment, de lui substituer un autre cadre vertical (hégémonique), à savoir celui de la culture communautaire.¹

Tout comme la réalité toute entière n'est pas dans une relation de pouvoir hégémonique à l'égard de ses constituants, ou comme le corps physique n'est pas dans cette relation à l'égard de ses membres v.g. les mains, les yeux, etc., de même la personne n'est pas dans cette relation à l'égard du je, tu, nous, il, cela, ses constituants. La réalité communautaire (basée sur la personne) n'est donc pas dans une relation de pouvoir hégémonique, vertical, pyramidal, à l'égard des constituants personnels et individuels, associatifs, privés, communautaires et publics. Il peut donc y avoir fécondation mutuelle dans une esprit horizontal et non-dualiste.

Concrètement, *de la part de la culture publique* (et de ses divers secteurs: public, institutionnel, privé et communautaire) cela veut dire, par exemple, cesser de voir les personnes (et donc soi-même) comme s'il s'agissait seulement d'individus, de citoyens, de contribuables, de pauvres et de riches, de professionnels ou de non-professionnels, etc. Cesser aussi de ne voir les communautés que comme si elles étaient uniquement ou prioritairement des majorités, des minorités, des associations, des unités administratives locales, régionales ou nationales à organiser, à administrer, à contrôler. Les pouvoirs publics, les professionnels et les individus de la culture publique doivent cesser de penser que leur culture publique, officielle et professionnelle, scientifique, est nécessairement supérieure à la culture, à la sagesse, au savoir-faire, à l'expertise, à l'«artisanal» des personnes de la culture communautaire. Cela veut dire envisager que la culture communautaire puisse être aussi valable et importante que celle de la culture officielle, professionnelle etc., et sans avoir nécessairement à passer par les critères de cette dernière pour l'être. Nous invitons donc, par exemple, les fonctionnaires, les professionnels des réseaux publics, les universitaires et les individus de cesser de se présenter et d'agir uniquement et prioritairement comme tels, même lorsqu'ils sont en fonction, et d'avoir le courage d'agir d'abord comme des personnes et de traiter les gens d'abord comme des personnes, non des individus.

¹ Nous n'entrons pas ici dans la question de la relation différente qui existe entre la réalité communautaire totale et l'individu (privé et collectif) d'une part, et d'autre part entre elle et la personne. En effet on peut 'sacrifier' l'individu ou le particulier pour le tout, mais on ne saurait sacrifier la personne et donc le concret pour le tout.

Du côté de la culture communautaire, cela veut dire, par exemple, garder l'esprit ouvert par rapport à la culture publique du développement et de la modernité et à ses notions conceptuelles — administratives et sociologiques — du communautaire: de statistiques, de collectivités, de minorités, de majorités, d'associations, d'identité fonctionnelle, de science et de technique, mais refuser de se laisser réduire à cette culture publique (et à ses notions) et surtout cesser de confondre les deux et de se laisser coloniser quotidiennement dans tous les secteurs et domaines de la vie. Ne pas perdre le sens de la totalité en ayant soin de ne pas réduire celle-ci à des notions abstraites, générales, dites transculturelles.

(À L'INTERIEUR DU PLURALISME CULTUREL PLUS LARGE ET PLUS RADICALEMENT DIFFERENT DE LA VIE COSMOPOLITAINE¹

A. Une partenariat/alliance interculturelle horizontale (non hégémonique) entre la culture occidentale (communautaire et publique) et les cultures non-occidentales, par exemple, autochtones, asiatiques, afro-antillaises, etc.

La réalité communautaire (basée sur la personne) est pluraliste. À cause de son orientation holiste, elle appelle la diversité personnelle, communautaire, culturelle. Selon elle, la diversité personnelle, communautaire et culturelle profonde est une condition pour l'harmonie communautaire; en effet, aucune personne, communauté ou culture n'épuise le tout de la réalité communautaire même si elle en est une expression partielle et une des constituantes.

Même si la grande majorité des personnes et communautés de Montréal sont d'abord de culture communautaire occidentale, un bon nombre de personnes sont de cultures communautaires radicalement différentes et irréductibles à la culture occidentale (soit publique, soit communautaire).

Par exemple, non seulement la notion symbolique de personne est-elle différente² mais aussi celle de la famille. Alors que la famille occidentale est plus nucléaire (ou même parfois monoparentale) remontant à une ou deux générations au plus, la famille asiatique, africaine, autochtone est celle de famille étendue, remontant parfois à plusieurs générations. Alors que la première est basée davantage sur la personne individuelle et l'amitié, les secondes le sont plus sur la parenté de sang, le lignage ancestral, le clan, la tribu³ au point où le 'nous' prend priorité sur le je-tu.

Tout cela affecte aussi la façon dont on aborde la notion symbolique du communautaire. L'Occident voit le communautaire plus comme une association libre et amicale (un compagnonnage) de personnes individuelles et d'associations, alors que chez les asiatiques, africains, autochtones, le social et le communautaire se base sur une notion parentale de frères, soeurs, oncles, tantes, pères et mères etc. Un africain entre à Montréal, c'est toute la tribu qui entre. Un hindou immigre ici, c'est toute la famille étendue qui émigre; de même pour le chinois, le vietnamien, etc.

¹ Voir notre mémoire du 15 février 1988 à la Commission du développement culturel à la Ville de Montréal sur «Montréal, ville interculturelle» où nous faisons déjà quelques remarques et suggestions à cet effet.

² Alors que l'occident parle du je et du soi personnel, les hindous parlent du Soi universel (*Atman*) et les bouddhistes du non-soi (*Anatta*), etc.

³ Quelques exemples: la notion de *jati* chez les hindous, celle du *lakou* chez les haï tiens, celle de *clan de l'ours*, de *la tortue*, du *loup* chez les mohawks.

En d'autres mots, il n'existe pas (et ne peut exister) de culture transculturelle du communautaire. Ce dernier n'est pas de l'ordre du concept général et abstrait, mais de l'ordre de croyances et mythes positifs profonds et de convictions viscérales irréductibles à un dénominateur commun. Nous vivons, en fait, à Montréal, non dans le cadre monoculturel de la culture occidentale (soit publique, soit communautaire) du communautaire, mais dans la réalité d'un pluralisme culturel profond en ce qui a trait au communautaire.

Tout cela appelle un partenariat/alliance interculturelle horizontale (non-hégémonique), une acceptation dans la révérence religieuse mutuelle de nos différences personnelles et culturelles, mais aussi — par là même — une fécondation mutuelle pour un renforcement, un enrichissement de nos cultures communautaires respectives, toutes menacées aujourd'hui par le colonialisme de la culture occidentale publique ou par l'arrogance de leur propre supériorité et suffisance culturelle¹.

¹ Ceci est particulièrement important dans les relations entre autochtones et non-autochtones. On peut penser à une alliance interculturelle horizontale entre la culture communautaire Mohawk et les cultures communautaires non-Mohawk (occidentale et non-occidentale) contre le réductionnisme et le colonialisme de la culture occidentale publique à l'égard de chacune d'entre elles.

QUELQUES SUGGESTIONS CONCRETES
(pour s'éveiller à la réalité/culture communautaire et la régénérer)

1. Procéder chacun ensemble à une *déprogrammation* (par rapport à tout ce à quoi la culture publique cherche à nous réduire). Exemple:

- a. Toujours donner priorité à notre identité personnelle sur notre identité fonctionnelle. Toujours être des personnes avant d'être des citoyens, des contribuables, des professionnels / non-professionnels, des pauvres / riches, des développés / sous-développés.
- b. Toujours donner priorité à notre identité familiale/communautaire sur notre identité associative ou publique; cesser de parler de nous-mêmes et des autres en termes d'abord de majorité et de minorités.
- c. Accepter d'être d'abord l'être total que l'on est, à savoir un microcosme, plutôt que simplement un être humain, rationnel, autonome, un individu privé ou collectif. Donc placer l'ontonomie avant l'autonomie.

2. Jeunes: ne pas d'abord les scolariser à être des citoyens et des individus rationnels et autonomes, des employés, des professionnels, des techniciens pour le développement urbain, mais les éduquer à être l'être total qu'ils sont: des personnes, des êtres relationnels (reliés aux ancêtres, au cosmos, aux autres humains) et ontomes, des artisans et des sages qui savent placer la vie et la réalité avant l'interprétation logique qu'ils en font, leurs aspirations profondes avant leurs projets, leur être avant leurs options les mieux réfléchies.

3. Personnes âgées: plus que de centres récréatifs et de foyers étrangers (organisés et développés), ils ont généralement besoin d'être parmi les leurs: leurs enfants, les membres de leurs familles et de leurs communautés de vie. Ils ont besoin d'être perçus moins comme des croûlants qui vont vers la mort que comme des vivants qui sont entrés et entrent davantage plus dans la vie. Plus que des activités organisées récréatives, ils ont besoin d'être consultés pour leur expérience et leur sagesse de vie.

4. Investissement financier dans le communautaire: la Ville de Montréal dépense des sommes faramineuses du peuple pour les structures et institutions publiques et pour le «développement» des citoyens et des entreprises privées, pour tout ce qui rapporte financièrement, mais pratiquement rien pour les communautés et le communautaire (basé sur la personne) dont nous avons parlé ici, sauf dans la mesure où ces communautés servent la culture publique du développement. Ne devrait-il pas y avoir ici inversion? La finance au service d'abord de la réalité communautaire! D'abord le communautaire coûte moins cher, est plus efficace pour contrer la violence et établir la paix sociale. Ensuite le communautaire place toujours la vie avant l'argent; il démonétarise donc la société, fait en sorte qu'elle soit de moins en moins dépendante de l'argent. L'investissement financier dans le communautaire va donc plus loin, à tous les points de vue. Se pourrait-il alors qu'en finançant d'abord le communautaire au lieu de la mégamachine-à-faire-de-l'argent (qui est d'ailleurs fort coûteuse et finit par nous appauvrir tous), on pourrait réussir à construire une société — peut-être moins développée — mais plus riche, plus humaine, plus écologique, plus conviviale, plus paisible et sans déficit financier? Or la ville n'a pas d'argent pour

le communautaire, dit votre énoncé. Elle n'en a que pour le développement économique (et financier).

5. Quelques initiatives concrètes qui ont cours maintenant: Partout où il y a des personnes, des communautés, des cultures vivantes, il y a des initiatives concrètes d'éveil au communautaire et de sa régénération. Or c'est une caractéristique de la réalité/culture communautaire de ne pas se présenter comme modèle¹, ni de se laisser aborder comme simple objet d'étude. Cela n'empêche pas cependant qu'on en parle et qu'on en donne des exemples qui pourraient servir d'inspiration (toujours limitée évidemment). Voici quelques exemples d'initiatives concrètes.

À part les familles de toute culture qui pratiquent l'entraide communautaire quotidienne entre leurs propres membres, d'après leurs valeurs propres, il y a à Montréal, des enclaves communautaires au niveau culturel: la communauté juive de Côte Saint-Luc, la communauté noire de Côte-des-Neiges, la communauté Mohawk de Kahnawake, la communauté haïtienne de Rosemont, la communauté italienne de Saint-Léonard, la communauté hassidique d'Outremont², etc. La culture publique, qui a tendance à tolérer ces enclaves, les perçoit trop souvent comme des ghettos qu'il faudrait éviter. Pourtant, lorsqu'il s'agit de l'enclave francophone québécoise en Floride, il ne s'agit plus de ghetto mais d'enclave naturel. N'y aurait-il pas lieu de se réjouir de toutes ces enclaves communautaires, fort naturelles, de les percevoir comme un enrichissement commun, d'accepter les valeurs culturelles différentes sur lesquelles elles se fondent, et de ne pas y mettre obstacle? (sans y confiner leurs membres...) et de cesser de crier au ghetto lorsqu'il s'agit de différences culturelles?

Mais il y a aussi les nombreuses associations bénévoles, à orientation plus personnelle et communautaire que publique: v.g. certaines associations interculturelles, ethnoculturelles et/ou religieuses (v.g. communautés chrétiennes de base, etc.), certaines groupes qui assurent des services d'écoute, de présence, de visite, auprès des jeunes (v.g. l'Association des Grandes Frères et Grandes Soeurs) des personnes âgées, des personnes en difficulté (SOS Suicide, visiteurs de prisonniers, de malades, de gens isolés), etc. Il y a le Regroupement des alternatives en santé mentale du Québec, mais aussi les ressources alternatives (savoir faire, experts et pratiques) communautaires que l'on retrouve dans les différentes communautés ethnoculturelles (v.g. les sages femmes, les houngans haïtiens, les jyotishi hindous, les pir musulmans, etc.) qui offrent des services basés sur des valeurs culturelles autres que celles de la culture publique et de ses professionnels modernes, mais aussi valables que les services du réseau public.

On pourrait parler aussi non seulement des coopératives à orientation plus interpersonnelle et communautaire que monétaire (dans tous des domaines (habitation, alimentation, transport, agriculture, etc.)), mais aussi des initiatives endogènes et vernaculaires dans tous les domaines (par exemple dans ceux de l'architecture, de la sécurité personnelle et communautaire ou de la sécurité du lieu d'habitation ou du quartier. On pense ici aux 'peacekeepers' de la communauté Mohawk à Kahnawake, au mouvement 'Community Watch', mais aussi à toutes les pratiques communautaires originales de sécurité que l'on retrouve dans des communautés autres qu'occidentales et qui ne sont pas de caractère publique comme l'est la sécurité publique et son corps de policiers).

¹ Dans ce domaine, il n'y a pas de modèles et il n'y a pas à en avoir.

² Cette dernière est un exemple particulièrement impressionnant de communauté auto-suffisante, basée sur des valeurs de vie fort différentes de la culture publique de la modernité, et remarquable par sa qualité communautaire interne.

Nous avons tous un travail à faire pour nous éveiller à toutes les alternatives communautaires existantes et leur donner la reconnaissance et l'appui qu'elles méritent, au lieu de les ignorer ou de les substituer par les pratiques professionnelles de la culture publique.¹

CONCLUSION

Le problème de notre société urbaine moderne c'est justement de vouloir être d'abord moderne et développée plutôt que d'être d'abord communautaire. Une mutation, une inversion s'impose: celle de passer du développement (même communautaire) à l'éveil au communautaire et à sa régénération comme premier horizon et foyer de convergence. Le défi n'est donc pas le développement (même communautaire), mais l'acceptation de la réalité communautaire intégrale pluraliste.

Ceci n'est pas de l'anti-développement, de l'anti-rationalité, de l'anti-planification, de l'anti-public, de l'anti-individu (privé ou collectif), comme nous l'avons dit.

Cette inversion ne pourra se faire par le gouvernement, les pouvoirs et institutions publiques, d'abord, mais par les personnes et communautés que nous constituons tous ainsi que par la nature elle-même. Les pouvoirs et les institutions publiques, comme la culture publique elle-même, ont la responsabilité première de ne pas y mettre d'obstacles: elles sont là d'abord pour les personnes et les communautés et pour la réalité communautaire intégrale, non pour les individus privés et collectifs, non pour le «public».

La régénération du communautaire passera par la reconnaissance par tous de la réalité communautaire intégrale, et non par l'utilisation du secteur communautaire comme potentiel et ressource pour le développement économique, pour le développement urbain.

Il s'agit d'une inversion politique. C'est le communautaire qui invite les pouvoirs publics à collaborer avec lui pour ses intérêts personnels et communautaires, non vice-versa. C'est le communautaire qui invite les pouvoirs publics, les professionnels, les universitaires, les technologues et leur culture publique à prendre la place seconde qui leur revient, et de donner priorité aux personnes et communautés qui nous sommes tous, ainsi qu'à la réalité/culture communautaire intégrale dont nous sommes tous, avec la nature et les esprits, les constituants.

¹ Voir les reportages du magazine *Horizons interculturels* de notre Institut (de 1986 à 1993). Aussi: «Philosophies et pratiques de l'interculturel dans les ONG» dans *Interculture* (mai-juin-juillet 1994.)